



ARRÊTÉ n°2025-13

Portant 2^{ème} réinscription sur la liste d'aptitude du concours de moniteur-éducateur et intervenant familial territorial, session 2022

La présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le code général de la fonction publique, Livre III, titre II et notamment les articles L.325-1 à L.325-22, L325-26 à L.325-31, L452-35 et L.452-38,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n°2013-490 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux territoriaux,

Vu le décret n°2013-647 du 18 juillet 2013 fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux territoriaux,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2021-239 du 8 juillet 2021 portant ouverture du concours de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial, session 2022,

Vu l'arrêté modificatif n°2021-345 du 18 novembre 2021 portant ouverture du concours de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial, session 2022,

Vu l'arrêté n°2022-121 du 22 février 2022 fixant la liste d'aptitude de la session 2022 du concours de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial,

Vu l'arrêté n°2024-104 du 15 février 2024 portant 1^{ère} réinscription sur la liste d'aptitude de la session 2022 du concours de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial,

Vu les demandes des candidats sollicitant leur réinscription pour une 4^{ème} année sur la liste d'aptitude d'accès au grade de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial,

ARRETE

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial est établie par ordre alphabétique du nom des lauréats et figure dans l'annexe ci-jointe.

Article 2 :

La présente liste d'aptitude est valable **un an** à compter du **22 février 2025 jusqu'au 22 février 2026**. L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Le succès au concours est valable quatre ans à compter de la date d'établissement de la liste d'aptitude, sous réserve que le candidat qui ne serait pas recruté fasse connaître son intention d'être maintenu.

Article 3 :

Monsieur le Directeur du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Madame le Préfet du Loiret, et sera affiché dans les locaux du centre de gestion.

Fait à ORLÉANS, le 28 janvier 2025

La Présidente

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>



Pour la Présidente et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,



Jean-Michel PELLÉ



Envoyé en préfecture le 28/01/2025

Reçu en préfecture le 28/01/2025

Publié le



ID : 045-284500261-20250128-ARR2025_13-AR

LISTE D'APTITUDE Annexe à l'arrêté n°2025-13

Concours de Moniteur-éducateur et intervenant familial territorial

SESSION 2022

Candidats	N° de dossier
BAKTAOUI Véronique	11153
COUSTET Stéphane	11210
DUPIN Claudine	11435
GRANIER Christelle	11144
MALLET Emilie	11201
MERCIER Mélodie	11197
SOUSBIELLE Aurelie	11274